



DE DÉCISION
de versement d'aide à la cybersécurité
ENCIS ENVIRONNEMENT

Communauté urbaine

Développement Economique

Surveiller des dispositifs

LE PRESIDENT DE LIMOGES-MÉTROPOLE,
M. le décret n° 2023-1223 du 11 décembre 2023 relatif à l'application des
dispositions générales et 208 du règlement du conseil régional aux aides de sécurité,
M. le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L321-10 et L321-10,
M. la délibération n°12 du 29 juillet 2023 portant sur le centre de ressources en cybersécurité et
M. la délibération n°13 du 29 juillet 2023 portant sur la sécurité des dispositifs d'aide à la
cybersécurité,
M. la délibération n°14 du 29 juillet 2023 portant sur la sécurité des dispositifs d'aide à la
cybersécurité,
M. la demande d'aide cybersécurité déposée par l'entreprise ENCIS ENVIRONNEMENT le 25 juillet
M. l'avis enregistré de la commission mise en date du 03 novembre 2023.

CONSIDÉRANT que la société partie à l'assurance ce projet d'aide à la cybersécurité, le souhait
d'État sera acquis une solution SOC2 (Centre d'exploitation sécurisé Microsoft) offrant
une sécurité et une disponibilité optimisées, et assurant la confidentialité et la protection des
systèmes et d'assurer au personnel sa posture face à la sécurité.

CONSIDÉRANT que l'aide financière est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HT éligibles.

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT réalisées est de 31 948,04 € HT, au
moment de l'engagement, les modalités de calcul sont les suivantes : 0,5000*31 948,04 = 15 974 €.

DE CI DE

Extrait de la demande de financement, dont le siège est situé au 90 rue Richer
Ceyzat - 63200 Clermont, une aide financière d'un montant maximal de 15 974 €.
De signer la commission de financement présentant les modalités de versement, à intervenir avec
l'entreprise ENCIS ENVIRONNEMENT, avec qui tout document devant intervenir dans ce cadre.
D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget prisé par la Limoges Métropole.

Fait à Limoges, Mardi 15 Décembre 2023

Le Président de Limoges Métropole,

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la cybersécurité à l'entreprise ENCIS ENVIRONNEMENT

1 DOCUMENT - Publié le 15 Décembre 2023

27684.pdf
(.pdf, 115,1 Ko)

TÉLÉCHARGER